

Conseil intercommunal du 27 août 2025

## Rapport de la commission nouvelle Step

Préavis n° 17 Relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'une nouvelle Step correspondant aux besoins de notre association au lieu dit « Lavasson » sur le territoire de la commune de Gland

Monsieur le Président,  
Mesdames et les Déléguées et Délégués,

La commission composée de Mmes Eva Schultz, Muriel Archer Galibourg et Messieurs André Darmon et Stéphane Gabriel c'est réunie le jeudi 10 juillet 2025 à Vinzel. Les membres suivant sont excusés :

Messieurs Philippe Tevenot, Dario Sicuranza et Gilles Favre.

La commission remercie vivement M. Cédric Marzer président du comité de direction (Codir), le BAMO représenté par M. Guy Fritsché et le bureau Holinger, pour la qualité des informations et des réponses fournies lors de la séance.

Le préavis nous indique, en préambule, que la création de notre nouvelle Step s'inscrit dans la planification cantonale de l'épuration des eaux ainsi que par le fait d'une capacité de traitement dépassée par la Step de la Dulive. La nouvelle Step passera de 45'000 à 72'500 équivalents habitants et comprendra le traitement des micropolluants pour les 21 communes membres de notre association.

Lors de sa séance du 5 février 2021, le conseil intercommunal décide de l'octroi d'un crédit d'étude (1<sup>ère</sup> phase) de CHF 953'000.-.

Lors de sa séance du 19 mai 2022, le conseil intercommunal décide de l'octroi d'un crédit d'étude (2<sup>ème</sup> phase) de CHF 8'560'000.-

Dès le début de la 1<sup>ère</sup> phase, le comité de direction a mis en place un Bureau d'assistance au maître de l'ouvrage (BAMO) et d'un groupe technique dont le rôle est de conseiller et d'accompagner tant soit le comité de direction que le conseil intercommunal dans leurs choix et décisions menant à la réalisation de la nouvelle Step.

Le travail remarquable fournis par le comité de direction et par le BAMO a permis :

- la mise en œuvre et le suivi du plan d'affectation du Lavasson (en mandatant les bureaux Fischer & Montavon, Ecoscan et Citec) qui est du ressort de la ville de Gland.
- De suivre et participer aux études de la nouvelle Step, soit :
  - Définition des besoins
  - Actualisation des charges et des besoins hydrauliques
  - Documentation de la composition des eaux de la Step permettant entre autre de définir le type de traitement des micropolluants.

Conseil intercommunal du 27 août 2025

- Réflexions sur le dimensionnement et les besoins du pompage depuis la Dulive jusqu'à la nouvelle Step
  
- Etablir différents contacts avec les projets d'EnergieO, de ThermorésO de Gland, de la Clinique de la Lignière, de la ville de Gland et de l'OFROU en vue de potentielles synergies lors des travaux.

L'interaction constante entre les mandataires et le comité de direction + BAMO a permis de concevoir une Step basée sur le respect des dernières normes de protection des eaux, tout en disposant de procédé évolutif (technique de traitement/charges) en incluant le traitement des micropolluants.

Dans chaque démarche pour le choix des procédés, la volonté d'une autonomie maximale sur le plan électrique et thermique a guidé les mandataires dans le choix de procédé économique en énergie. Il en est de même pour la valorisation au maximum des excédents.

Ces choix doivent également répondre à une robustesse des procédés, soit :

- Technologie éprouvée.
- Simplicité de fonctionnement et d'exploitation.
- Confort et sécurité des employés.
- Simplification des tâches de maintenance

Nous nous référons au préavis depuis la page 12 quant au descriptif du projet de la Step, celui-ci étant complet et détaillé, en mettant en avant les choix technologiques qui ont été retenus afin de répondre aux critères énumérés ci-dessus.

Ces choix permettront une évolution future du traitement biologique pour en accroître sa capacité de traitement sans avoir de gros travaux de génie civil.

A la sortie du traitement micropolluant, l'eau épurée, après filtration, sera utilisée pour le rétro lavage et l'eau industrielle de la Step afin de limiter au maximum le recours à l'eau potable. Elle pourrait être également utilisée pour l'entretien des terrains communaux après l'ajout d'un traitement UV. Un essai est en cours à Yverdon.

Le traitement des boues qui nécessite un apport de chaleur pour leur digestion est un autre exemple de valorisation. La digestion des boues génère du biogaz. Celui-ci est utilisé par un CCF (groupe produisant de la chaleur et de l'électricité), qui a son tour fourni de la chaleur pour la digestion des boues. Ainsi nous réutilisons une grande partie de cette chaleur pour les besoins interne de la Step, le reste sera fourni à ThermorésO. Ce partenariat permettra lors des phases de démarrage ou en période de travaux, de nous fournir la chaleur nécessaire au bon fonctionnement de la nouvelle Step.

En plus de la production électrique générée par le CCF, des panneaux photovoltaïques en toiture et sur les bassins généreront de l'électricité qui sera autoconsommée la majorité du temps. Le turbinage des eaux de rejet de la Step dans le milieu naturel génèrera également un peu d'électricité.

Conseil intercommunal du 27 août 2025

Nous pouvons remercier le comité de direction ainsi que la BAMO pour leurs implications qui a permis d'arriver avec un projet répondant aux normes actuelles et en prenant en compte celles à venir qui sont connues à ce jour. La mise en place de solutions garantissant des technologies éprouvées et économes en énergie ont permis dans le contexte international actuel de déboucher vers une station en grande partie autonome en énergie. Cela réduit fortement les variations de coût de traitement de nos eaux usées.

La commission nouvelle Step approuve à l'unanimité l'autorisation de contracter un emprunt de CHF 92'165'160.-

### **Conclusions**

Fondée sur ce qui précède, la commission recommande à l'unanimité des membres présents d'accepter les conclusions du préavis, soit :

Vu le préavis n° 17 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour la construction d'une nouvelle Step correspondant aux besoins de notre association au lieu dit « Lavasson » sur le territoire de la commune de Gland;  
Ouï le rapport de la commission « nouvelle Step » ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### **Décide**

D'accorder le crédit de CHF 92'165'160.- tel que présenté par le comité de direction

Pour la Commission « nouvelle Step » :

Eva Schultz

Muriel Archer-Galiburg

Gilles Favre

André Darmon

Philippe Thévenot

Dario Sicuranza

Stéphane Gabriel

Conseil intercommunal du 27 août 2025